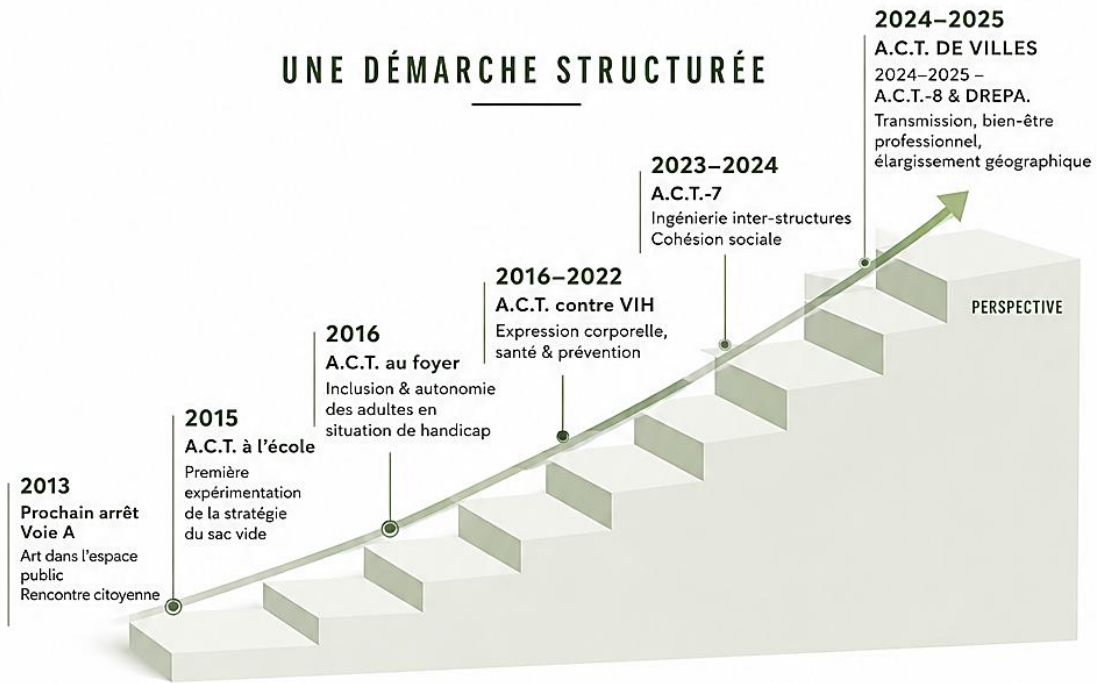


REPÈRES D'UNE EXPERTISE DE TERRAIN

Éléments de légitimité, réalisations et preuves
d'une pratique artistique au service de l'action sociale

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE



◆
IBRAHIMA KONE

Artiste intervenant • Coordinateur de projets culturels
et de développement social local

ART & ACTION SOCIALE • INCLUSION • COOPÉRATION • TRANSMISSION • TERRAIN

REPÈRES D'UNE EXPERTISE DE TERRAIN

Éléments de légitimité, réalisations et preuves d'une pratique artistique au service de l'action sociale

Le sens avant l'action

Depuis plus de vingt-cinq ans, j'estime que toute pratique professionnelle traduit, consciemment ou non, une certaine vision de la société. La mienne est guidée par une conviction simple : l'art peut devenir un levier d'inclusion, de coopération et de participation lorsqu'il est mis au service des personnes avant d'être mis au service de la performance.

Cette conviction s'est progressivement affirmée au fil des expériences menées dans des contextes très différents : l'espace public, les établissements scolaires, les structures médico-sociales, les établissements pénitentiaires, le secteur hospitalier ou encore les projets de développement social local.

En 2014, cette pratique a pris un nom : A.C.T. — Art pour Chacun et pour Tous.

Plus qu'un concept d'intervention, A.C.T. est devenu le fil conducteur de mon engagement professionnel et citoyen. Il traduit un positionnement simple : privilégier la rencontre à la sélection, la coopération à la mise en concurrence, l'inclusion à l'exclusion, en faisant de la création artistique un espace où chacun peut contribuer selon ses capacités, son histoire et sa place.

Les projets présentés dans mes différents dossiers professionnels sont tous issus de cette même démarche. Ils ne constituent pas une succession d'expériences indépendantes, mais les différentes expressions d'une pratique construite progressivement sur le terrain, au contact des publics, des équipes professionnelles et des partenaires institutionnels.

Le présent document n'a pas pour objectif de présenter à nouveau cette démarche. Son rôle est différent.

Il rassemble les principaux éléments qui permettent d'en apprécier la crédibilité : repères de parcours, réalisations significatives, partenariats, reconnaissances institutionnelles, productions professionnelles et preuves d'une expertise développée au fil de plus de deux décennies d'expérimentation, d'analyse et de transmission.

Les pages qui suivent proposent ainsi les principaux repères permettant de comprendre non seulement ce que je réalise aujourd'hui, mais également pourquoi cette pratique s'est construite ainsi et sur quels fondements elle repose.

Des domaines d'intervention éprouvés sur le terrain

Depuis plus de vingt-cinq ans, ma pratique artistique et socio-éducative s'est construite dans des contextes institutionnels, éducatifs, sociaux et culturels très divers. Cette diversité de terrains d'intervention a progressivement enrichi ma capacité d'adaptation, de coordination et d'accompagnement auprès de publics variés.

Secteur sanitaire

- Hôpital (A.P.-H.M.) ; Prévention, bien-être et qualité de vie ; Professionnels de santé

Secteur éducatif

- Écoles ; Collèges ; Lycées ; Université ; Ateliers artistiques et projets interdisciplinaires

Justice

- Établissements pénitentiaires ; Protection Judiciaire de la Jeunesse ; Mineurs et jeunes majeurs ; Actions Culture-Justice

Secteur médico-social

- Foyers de vie ; Structures accueillant des personnes en situation de handicap ; Accompagnement éducatif et inclusion

Développement culturel et social

- Espace public ; Centres culturels ; Collectivités ; Associations ; Développement social local

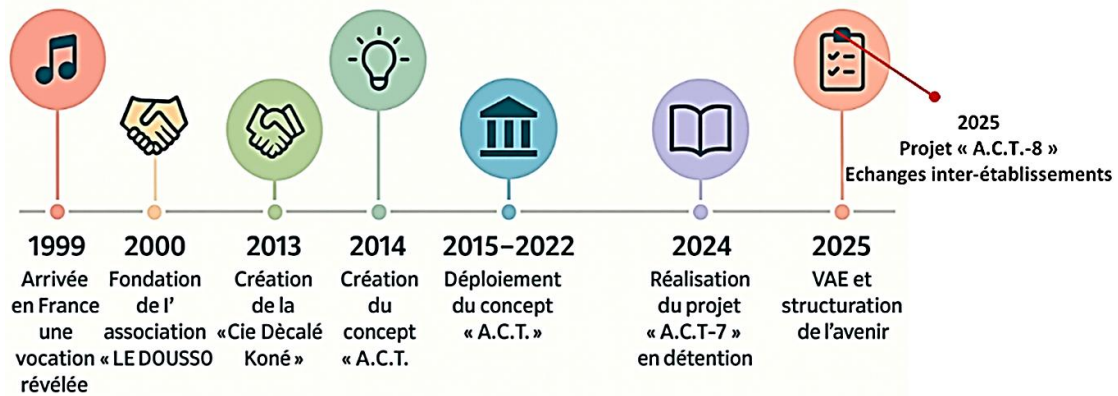
Une pratique développée dans des contextes variés

- Plus de **25 années** d'expérience de terrain ; Plus de **500 heures** d'ateliers et d'accompagnements
- Plus de **300 participants** accompagnés ; Une vingtaine de **structures partenaires** ; Des interventions conduites dans **5 grands secteurs d'activité**

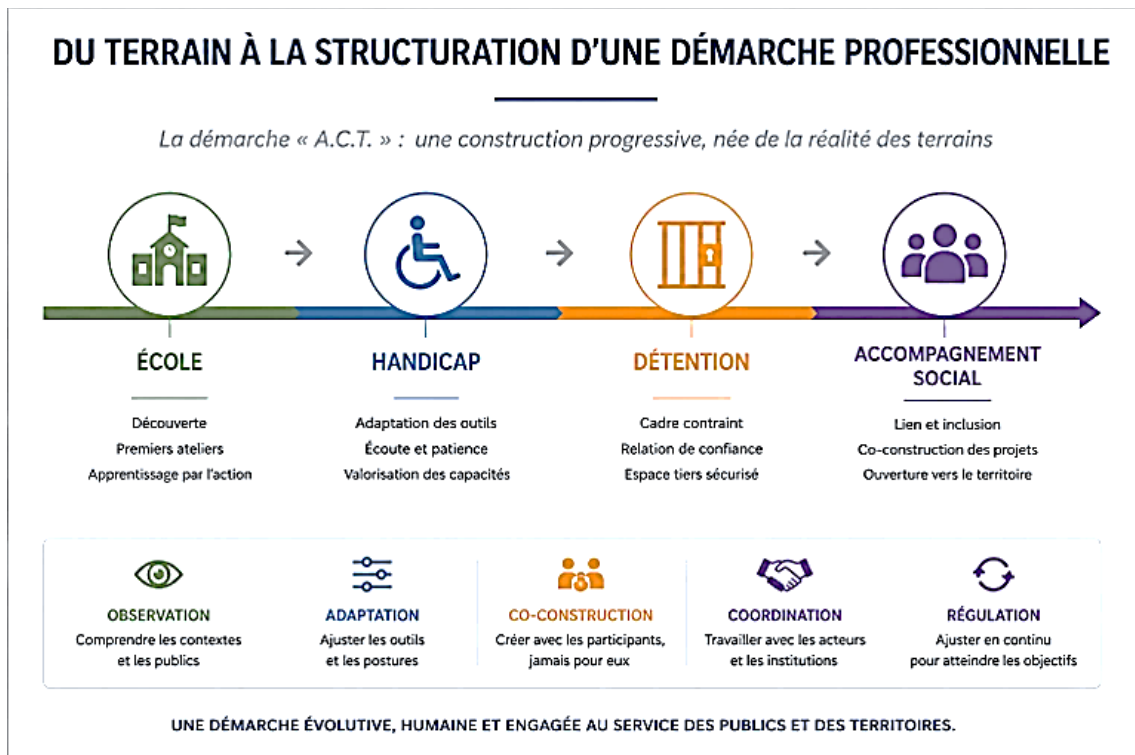
Une pratique construite depuis plus de vingt-cinq ans

Une expertise construite par l'expérimentation

Mon parcours professionnel en 7 étapes



Des publics formateurs



Dame de 80 ans, non voyante et atteinte de la maladie de Parkinson



Une confiance institutionnelle



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service d'éducation artistique et culturelle

Aix-en-Provence, le 22 avril 2025

Affaire suivie par :

Hyacinthe Cunat
Assistante
tél : 04 42 16 14 33
hyacinthe.cunat@culture.gouv.fr

ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

VU la loi n°88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques,

VU le décret n° 88-709 du 6 mai 1988 pris pour l'application de l'article 7 de la loi précitée,

VU l'arrêté du 10 mai 1989 fixant les modalités d'attestation de compétence professionnelle pour les personnes apportant leur concours aux enseignements et activités artistiques, dispensés dans les établissements scolaires des premiers et seconds degrés.

Sur proposition de la conseillère pour la danse, le directeur régional des affaires culturelles a décidé d'accorder une attestation de compétence professionnelle à :

Ibrahima KONE

Demeurant à Marseille (13).

Cette attestation est délivrée pour intervenir dans les établissements des premiers et seconds degrés durant l'année scolaire **2025**.

Domaine de compétence : **DANSE**

Elle n'a pas valeur d'engagement financier de la part du ministère de la culture pour les actions qui seraient conduites par l'intervenant ci-dessus désigné.

A la fin de l'année, un **bilan d'activité doit être adressé à la direction régionale des affaires culturelles qui sera examiné lors de la demande de renouvellement de l'attestation.**

DRAC PACA – 23, bd du Roi René – 13617 Aix-en-Provence cedex 1 -
Téléphone : 04.42.16.19.00
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Provence-Alpes-Cote-d-Azur

C1 Données Internes



**DIRECTION DE LA PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

Marseille, le 23 juillet 2018,

**DIRECTION TERRITORIALE
DES BOUCHES DU RHÔNE**

N/Réf LC-CT n°

ATTESTATION

Je soussigné, Luc CHARPENTIER, directeur territorial PJJ des Bouches-du-Rhône, atteste que M. Ibrahim KONE intervient dans le cadre de son projet ACT au quartier mineures des Baumettes et à l'EPM Marseille.

Il s'agit d'un programme d'actions éducatives artistiques articulé autour de la danse. Il cible et fait travailler ensemble les détenus mineurs et les personnes en situation d'handicap. Les objectifs visés sont notamment l'intégration, la lutte contre l'isolement, l'accès à la culture et aux arts, le vivre et faire ensemble.

Ses interventions ont été clôturées par une représentation au mois de juin dans ces deux lieux de détention. Les mineurs ont pu manifester tout l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Luc CHARPENTIER
Directeur territorial

D.T.P.J.J. 13
141 avenue du Prado
13295 MARSEILLE CEDEX 08
Téléphone : 04.96.19.90.05
Télécopie : 04.96.19.90.20
E-mail : dtpjj-marseille@justice.fr

Attestation

Je soussigné(e), M. Eric MATHURIN, représentant du Service Pénitentiaire de l'EPM de la Valentine atteste avoir travaillé en collaboration avec M. Ibrahima KONÉ dans le cadre de ses interventions artistiques et socio-éducatives auprès des jeunes incarcérés à l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM).

Au cours de ses interventions, j'ai pu constater : sa capacité à instaurer un climat de confiance et de respect au sein des ateliers ;

- son aptitude à mobiliser les jeunes autour de projets collectifs malgré les contraintes liées à l'incarcération ;

- son professionnalisme et son sens de la coopération avec les personnels du SEEPM et de la détention ;

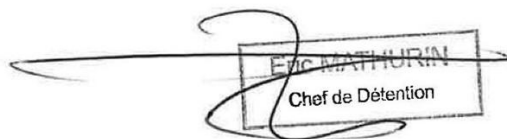
- la pertinence et l'impact positif de sa méthodologie (« A.C.T. » – Art pour Chacun et pour Tous) sur les dynamiques éducatives et sociales.

Son engagement contribue de manière significative à la mission de l'EPM, en favorisant l'expression, la responsabilisation et la réinsertion des mineurs confiés par les autorités judiciaires.

Je recommande vivement que ses compétences soient reconnues et valorisées.

Fait à Marcelle, le 22/09/25.

Signature et cachet : _____


ERIC MATHURIN
Chef de Détention

Marie Christine GUILLAUME

Responsable de la Division Ressources et Promotion du Bénévolat

Maison des Associations – Service Vie Associative et Engagement

Ville de Marseille

93 la Canebière

13001 marseille

ATTESTATION

Je soussigné MARIE CHRISTINE GUILLAUME, Responsable de la DRPB, atteste connaître M. **Ibrahima Koné**, animateur et coordinateur de projets au sein de l'association « LE DOUSSOU / Cie Décalé Koné ».

Depuis plusieurs années, la Ville de Marseille soutient financièrement et accompagne les projets « A.C.T. » (*Art pour Chacun et pour Tous*), initiés et portés par M. Koné. Ces actions, menées sur le territoire marseillais et dans des structures partenaires (écoles, foyers, établissements pénitentiaires, espaces publics), contribuent à la cohésion sociale, à la valorisation des pratiques artistiques inclusives et au vivre-ensemble.

J'ai pu constater la qualité et la pertinence de son travail, fondé sur la créativité, le respect des personnes et la capacité à mobiliser des publics très divers autour d'une démarche artistique porteuse de sens.

À ce titre, je témoigne de mon estime pour son engagement, son professionnalisme et la portée citoyenne du projet « A.C.T. », qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Ville en matière de lien social et de culture pour tous.

Fait à Marseille, le 23/10/2025

Signature et cachet de la Ville de Marseille

Marie christine GUILLAUME


Responsable de la DRPB
VILLE DE MARSEILLE
Cité des associations
93, La Canebière
13233 MARSEILLE Cedex 20
Tél. : 04 91 55 39 50

Carpentras, 20 février 2020

Monsieur Ibrahima KONE
Compagnie Décalé Koné
Cité des Associations 13
La Canebière
13001 MARSEILLE

Objet : Attestation

Je soussigné, Didier ROUAULT, Directeur de la Maison de Vie de Carpentras, certifie que Monsieur KONE Ibrahima est intervenu auprès de nos résidents en tant qu'intervenant animateur de l'atelier « Danse et Mouvement ».

Il a dispensé, à ce jour, 2 séances par mois depuis novembre 2016.

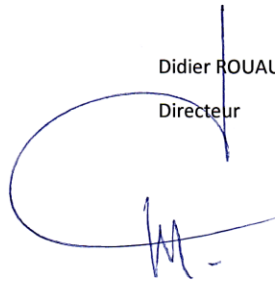
Il a su développer auprès nos résidents la confiance en soi et l'accueil de la différence de l'autre au cours de ses ateliers. Il permet à chacun de (re) découvrir son corps et communiquer avec l'autre.

Monsieur KONE Ibrahima a su développer son grand professionnalisme et mettre à disposition ses compétences élargies de danseur-chorégraphe et pédagogue auprès de notre établissement et des personnes fragilisées que nous accueillons.

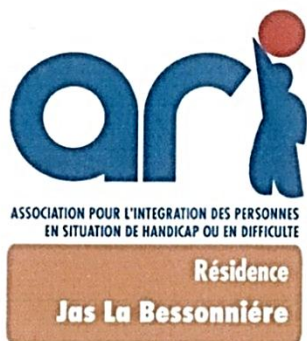
Ces ateliers ont toujours eu des effets positifs sur l'état psychologique de nos résidents.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Didier ROUAULT
Directeur







Marseille, le 21 février 2020

DIRECTION ASSOCIATION ARI
RESIDENCE
JAS LA BESSONNIERE
8 IMPASSE DES ETOILES
13014 MARSEILLE
TEL : 04 91 12 73 50

Objet : Attestation

Je soussignée, Madame Céline BERGERARD, Directrice de l'établissement Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap ou déficiente de Marseille, certifie que Monsieur Ibrahima KONE est intervenu auprès des résidents de notre association en tant que professeur pour des ateliers de danse et expressions corporelles artistiques.

Il a dispensé ses cours de danse à raison d'une séance par semaine de septembre 2016 à ce jour.

Il a su intéresser les résidents majeurs à cette activité, les canaliser tout en les amenant à se dépenser, instaurant entre eux une relation de confiance et de respect.

Cette initiative a eu des conséquences très positives sur le comportement des résidents.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

La directrice

Celine BERGERARD

Résidence
Jas La Bessonnère
8 Impasse des Etoiles
13014 MARSEILLE
Tél. 04 91 12 73 50
Fax 04 91 37 09 74
SIRET 334 353 471 00587



Marseille, le 08/03/2016

- RECOMMANDATION -

Madame, Monsieur,

Ibrahima Kone travaille en tant qu'intervenant dans l'établissement scolaire Tour Sainte depuis deux ans. Il encadre un cours de danse et d'expression corporelle auprès des élèves du collège et son cours suscite un vrai engouement auprès de nos adolescents. Le travail de Monsieur Kone est très pédagogique et il s'inscrit directement dans le projet d'établissement qui veut accompagner les élèves dans leur éveil au monde. Nous souhaitons poursuivre ce travail avec la compagnie Décalé Koné et nous ne pouvons que recommander Ibrahima Kone aux personnes qui pourront, à leur tour, bénéficier de ses talents artistiques et pédagogiques.

Cordialement

- A faire valoir pour qui de droit -

MP Chabartier
Chef d'établissement

Le chef d'établissement
TOUR SAINTE
Ecole Collège Lycée Privés

Une diversité de terrains







Des articles suite à des cycles



"A.C.T.-7"

- Les arts comme un outil de re/construction humaine et sociale
Implique : Collégiens, Adultes en situations de handicap, Mineur.e.s détenu.e.s, Educatrices P.J.J., Artistes marseillais

"Cie Décalé Kone" - Ateliers de recherches, réflexions et créations artistiques - en partenariat avec la PJJ Sud-Est

« Doit-on, et comment améliorer les rapports Hommes/Femmes ? »





PROJET "A.C.T.-8" 2025

- Les arts - outil de re/construction humaine et sociale

Avec : Collégiens, Adultes en situations de handicap, Mineur.e.s détenu.e.s, Educatrices P.J.J., Artistes marseillais

Cie Décalé Koné / JJ Sud-Est

Thème - « **Légitime d'enfance** »

Est-il légitime que l'enfant demande tout au parent, et au parent d'y accéder ?

Restitutions d'ateliers - 15h - 17h :

- 29/04 : Collège Jacques Prévert
- 27/06 : Maison d'arrêt des Baumettes
- 03/07 : Maison d'arrêt Ax-Luynes
- 04/07 : Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs - Marseille



PROGRAMME :

- 1- Présentation projet et projection vidéo-ateliers - 20 min
- 3- Echanges/débat - participants/spectateurs - 20 min
- 4- Restitution chorégraphique - 20 min



Cie Décalé Koné

LA DPJJ	RELATIONS SOCIALES	NOTE D'ORIENTATION	AFFAIRES FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	SAH
ORGANISATION DE LA DPJJ	RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	PJJ PROMOTRICE DE SANTÉ	DISPOSITIFS ET PRATIQUES ÉDUCATIVES
DIRECTIONS INTERREGIONALES	MANIFESTATIONS NATIONALES	INTERNATIONAL	MINEURS NON ACCOMPAGNÉS	COMMUNICATION

29 novembre 2018

EPM de Marseille : la danse pour mieux se comprendre

Le faire-ensemble au coeur des rencontres à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille

De septembre à novembre 2018, un programme d'actions éducatives artistiques et socioculturelles, articulé autour de la danse en tant qu'expression corporelle, s'est déroulé à l'établissement pour mineurs (EPM) de Marseille La Valentine.

Le projet Arts pour chacun et pour tous (A.C.T) a pu relier plusieurs publics et établissements, dans une démarche utilisant l'art comme prétexte à la construction sociale et collective.

Il est mené par la compagnie *Décalé-Koné*, représentée par Ibrahima Koné (chorégraphe, éducateur artistique) et Mélinda Chaïb-Aïnou (éducatrice spécialisée).



Mieux se comprendre

Cette expérience a mis en lien des personnes majeures en situation de handicap intellectuel du foyer d'hébergement *le Jas la Bessonnère* (association ARI) et un groupe de détenus mineurs de l'EPM *La Valentine*.

Ces ateliers de danse partagés ont été colorés par l'empathie, le respect mutuel et ont favorisé l'esprit de citoyenneté. Les participants et encadrants ont pu mettre à l'épreuve le faire-ensemble avec ses différences et leurs représentations : qu'est-ce qu'un « détenu » et qu'est une personne « en situation de handicap » ?

« On s'en souviendra »

L'étroite collaboration des équipes éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que le soutien de l'administration pénitentiaire, ont offert des moments uniques entre les participants et au sein des équipes. Beaucoup d'entre eux diront « *des moments comme cela, on s'en souviendra* ».

Ce projet d'une année s'est concrétisé le 23 novembre 2018, par un rendu d'atelier en détention, incluant un témoignage vidéo, une conférence animée par les participants et intervenants, ainsi qu'une chorégraphie. Une danse collective conviant tous les présents a finalisé le programme.

Cette expérience éducative et artistique s'est clôturée sous le signe de la compassion mutuelle et de la joie partagée. Un parcours collectif, source d'enseignements et prometteur, qui devrait se poursuivre en 2019, à suivre...

Article rédigé par Sonia Mahdid, éducatrice au SEEPM La Valentine.

© DIR Sud-Est

LA DPJJ	RELATIONS SOCIALES	NOTE D'ORIENTATION	AFFAIRES FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	SAH
ORGANISATION DE LA DPJJ	RESSOURCES HUMAINES	FORMATION	PJJ PROMOTRICE DE SANTÉ	DISPOSITIFS ET PRATIQUES ÉDUCATIVES
DIRECTIONS INTERREGIONALES	MANIFESTATIONS NATIONALES	INTERNATIONAL	MINEURS NON ACCOMPAGNÉS	COMMUNICATION

02 octobre 2016

La danse comme outil de construction au QM d'Aix-Luynes

Cet été, le quartier mineur (QM) de la maison d'arrêt d'Aix-Luynes a confié à la compagnie Décalé Koné l'animation d'ateliers de créations corporelles artistiques dans le cadre des activités socio-éducatives de l'établissement. Retour sur une aventure positive, inscrite dans le cadre des actions de laïcité et citoyenneté, qui a offert aux jeunes mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse, un véritable espace d'expression et d'ouverture sur le monde.

C'est au rythme d'une séance par semaine que les danseurs en herbe du QM de la maison d'arrêt d'Aix-Luynes ont suivi durant tout l'été les pas d'Ibrahima Koné, chorégraphe de la compagnie Décalé Koné, accompagné de son assistante Magali Guiraud, à travers un programme intitulé A.C.T (Art pour Chacun et pour Tous). Basé sur des ateliers pédagogiques de danse, cet outil a pour spécificité de créer et proposer des espaces d'échanges afin d'accompagner les participants vers davantage d'autonomie et de confiance en soi. « *Nous concevons la danse avant tout comme un moyen d'expression et de questionnement au service de l'épanouissement et du mieux-être collectif* » explique Ibrahima Koné, qui conçoit la création artistique comme un levier d'intégration et de cohésion.

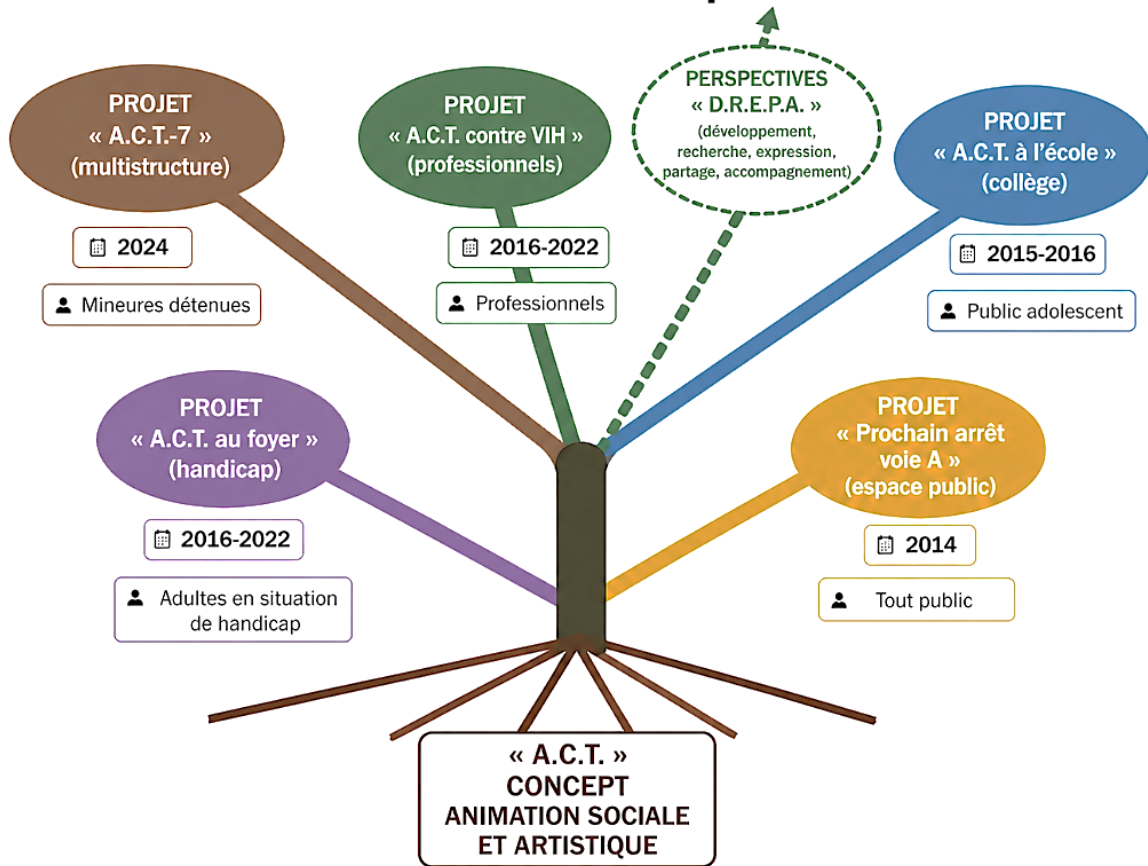


Danse, chant, musique ou encore création de logo, chaque jeune s'est vu attribuer une discipline en fonction de ses goûts et de ses aptitudes. Après des débuts timides, les participants se sont peu à peu ouverts, laissant libre cours à leurs talents respectifs. Jean-Eliot CHRETIEN, éducateur à l'unité éducative de milieu ouvert d'Aix-en-Provence/Celony, a d'ailleurs été agréablement surpris par leur investissement « *Les jeunes se sont montrés volontaires et ont dynamisé le groupe en étant force de proposition* ».

Le 12 septembre, c'est devant une trentaine de personnes, parmi lesquelles Luc CHARPENTIER, directeur territorial des Bouches-du-Rhône, M. Boitard et Mme Jauffret, substituts du procureur chargés des mineurs, de nombreux professionnels mais aussi des jeunes détenus, que l'aventure s'est clôturée par une présentation du travail accompli durant ces dix semaines. Après un temps d'échange, le public a été invité à se prêter au jeu et à exécuter quelques pas de danse.



Le concept « A.C.T. » : une démarche construite à partir du terrain



Un cadre méthodologique unique qui s'adapte à des contextes et des publics variés.

Plan interinstitutionnel – Concept « A.C.T. »

Ce plan présente la répartition des rôles et responsabilités des partenaires dans la mise en œuvre du concept « A.C.T. ». Il sert de cadre de référence pour assurer la bonne coordination interinstitutionnelle et la complémentarité des actions.

Partenaire / Acteur	Rôle dans le projet	Ressources mobilisées	Responsabilités	Livrables / Résultats attendus
Éducation nationale	Faciliter l'accès aux établissements scolaires et coordonner avec les équipes pédagogiques	Salles, matériel pédagogique, temps enseignant	Assurer la liaison avec les enseignants et valider le calendrier	Participation des élèves, évaluation des acquis
Justice / Administration pénitentiaire	Organiser les interventions en milieu carcéral et assurer la sécurité	Accès aux espaces, encadrement, coordination des horaires	Autoriser l'entrée des intervenants et encadrer les sessions	Participation des personnes détenues, rapport d'activité
Secteur médico-social	Sélectionner et accompagner les participants en situation de handicap	Locaux adaptés, encadrants, soutien logistique	Assurer le suivi des bénéficiaires et adapter les séances	Amélioration de l'autonomie et du bien-être des participants
Collectivités locales	Soutenir le projet au niveau institutionnel et financier	Financement, mise en réseau, communication	Faciliter les partenariats locaux et valoriser le projet	Rapports financiers, communication publique
Associations culturelles	Apporter une expertise artistique et logistique	Artistes, techniciens, réseau culturel	Contribuer à la création et à la diffusion des œuvres produites	Spectacles, expositions, supports artistiques

Planning prévisionnel

Légende

Collège

M. d'arrêt
Aix-Luynes

Foyer
"Handicap"

M. d'arrêt
Baumettes

E.P.M.

Vacances

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai		Juin		
mer 01	Matin	Ap-midi	sam 01	Matin	Ap-midi	sam 01	Matin	Ap-midi	mar 01	Matin	Ap-midi	jeu 01	Ap-midi	dim 01	Matin	Ap-midi
jeu 02			dim 02			dim 02			mer 02			ven 02		lun 02		
ven 03			lun 03			lun 03			jeu 03			sam 03		mar 03		
sam 04			mar 04			mar 04			ven 04			dim 04		mer 04		
dim 05			mer 05			mer 05			sam 05			lun 05		jeu 05		
lun 06			jeu 06			jeu 06			dim 06			mar 06		ven 06		
mar 07			ven 07			ven 07			lun 07			mer 07		sam 07		
mer 08			sam 08			sam 08			mar 08			jeu 08		dim 08		
jeu 09			dim 09			dim 09			mer 09			ven 09		lun 09	Féié	Féié
ven 10			lun 10			lun 10			jeu 10			sam 10		mar 10		
sam 11			mar 11			mar 11			ven 11			dim 11		mer 11		
dim 12			mer 12			mer 12			sam 12			lun 12		jeu 12	R. Handic	
lun 13			jeu 13			jeu 13			dim 13			mar 13		ven 13		
mar 14			ven 14			ven 14			lun 14			mer 14		sam 14	Restit pub	
mer 15			sam 15			sam 15			mar 15			jeu 15	R. Handic	dim 15		
jeu 16			dim 16			dim 16			mer 16			ven 16		lun 16		
ven 17			lun 17			lun 17			jeu 17			sam 17		mar 17		
sam 18			mar 18			mar 18	Renc Elev / Handic		ven 18			dim 18		mer 18		
dim 19			mer 19			mer 19			sam 19			lun 19		jeu 19		
lun 20			jeu 20			jeu 20			dim 20			mar 20		ven 20		
mar 21			ven 21			ven 21			lun 21			mer 21		sam 21	Fête mus Restit pub	
mer 22			sam 22			sam 22			mar 22			jeu 22		dim 22		
jeu 23			dim 23			dim 23			mer 23			ven 23		lun 23		
ven 24			lun 24			lun 24			jeu 24			sam 24		mar 24		
sam 25			mar 25			mar 25			ven 25	Renc Elev / Handic		dim 25		mer 25		
dim 26			mer 26			mer 26			sam 26			lun 26		jeu 26		
lun 27			jeu 27			jeu 27			dim 27			mar 27		ven 27		
mar 28			ven 28			ven 28			lun 28			mer 28		sam 28	Restit pub	
mer 29						sam 29			mar 29	Restit pub		jeu 29	Féié	dim 29		
jeu 30						dim 30			mer 30			ven 30	Féié	lun 30		
ven 31						lun 31						sam 31				

- Détails quantitatifs

AU COLLEGE : Bénéficiaires (direct et indirect) - 20 collégiens - 3 professeurs, environ 20 (Parents et proches) - Total 45
- Heures : 10 séances de 2h (20h), + 2 rencontres (4h) + 1 restitution (5h) + 1 bilans de 2h = 31h.

A LA M. D'ARRÊT d'Aix-Luynes : Bénéficiaires - ≤ 8 mineurs, - 3 éducateurs - Total 11
- Heures : 12 séances de 2h (24h) + 1 restitution (5h) + 1 bilans de 2h = 31h.

EN FOYER : Bénéficiaires (direct et indirect) - 12 adultes handicapés, 5 éducés spécialisés, environ 24 Parents - Total 41
- Heures : 20 séances (40h), + 4 rencontres (8h), + 3 restitutions (15h) + 1 bilan (2h) = 65h.

BAUMETTES : Bénéficiaires (direct et indirect) - ≤ 8 Mineurs détenues, 5 professionnels - Total 13
- Heures : 12 séances de 2h (24h), + 2 rencontres (4h) + 1 restitution (5h) + 1 bilans de 2h = 35h.

E.P.M. : - Bénéficiaires (direct et indirect) : ≤ 8 Mineurs détenus, et environ 5 professionnels - Total 13
- Heures : 13 séances (26h), + 1 restitution (5h) + 1 bilan (2h) = 33h.

Nombre de secteurs : 1 établissement médico-social, 1 collège et 3 Établissements pénitentiaires

NB : Dans le cadre du projet nous réservons 45 jours en amont et 45 jours en aval, soit 90 jours pour : (Recherches, réunions, ateliers...), et (bilans, administrations, rapports d'activités etc...), 3 mois d'activité.

Rapport d'activité – Projet « A.C.T.-8 » (2025)

Association « LE DOUSSOU » / « Cie Décalé Koné »

Intervenant référent : Ibrahima Koné

Lieux : collège, foyers médico-sociaux, établissements pénitentiaires (EPM, Baumettes, Aix-Luynes)

Période : janvier – juillet 2025

Thématique : « *Légitime d'enfance* »

1. Contexte

Le projet « A.C.T.-8 » (« Art pour Chacun et pour Tous ») a réuni collégiens, adultes en situation de handicap et mineurs incarcérés dans un cycle d'ateliers artistico-éducatifs.

Il s'inscrit dans le cadre :

- de la **Loi pénitentiaire du 24 novembre 2009** (droit d'accès à la culture en détention),
- du **Programme Culture-Justice** (DRAC PACA),
- des politiques publiques en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations.

2. Objectifs

- Créer un espace sécurisé d'expression artistique et verbale.
- Favoriser l'estime de soi et la reconnaissance de l'autre.
- Stimuler les échanges entre publics distincts.
- Renforcer la cohésion et la solidarité par la création collective.
- Valoriser les productions par des restitutions communes.

3. Présence et participation

- **Collège (17 séances)** : 21 élèves (11 filles, 10 garçons), tous présents et réguliers ; 6 rôles principaux.
- **E.P.M. (14 séances)** : 6 jeunes, tous motivés ; irrégularités dues aux contraintes institutionnelles. 3 rôles principaux + 1 logisticien.
- **Baumettes (12 séances)** : 6 filles ; 3 libérées avant la restitution, 3 présentes dont 1 porte-parole.
- **Foyer « Les Genêts » (15 séances)** : 11 adultes (4 hommes) ; 6 aux restitutions, 2 en rôles principaux.
- **Maison d'arrêt Aix-Luynes (8 séances)** : perturbée par arrêts maladie et manque de coordination ; résultats limités.
- **Rencontres inter-structures** : 3 rencontres collégiens ↔ handicapés (dont 1 restitution commune) ; 3 rencontres handicapés ↔ détenus (dont 2 restitutions communes).
- **Professionnels impliqués** : 3 professeurs, 4 surveillants pénitentiaires, 2 éducateurs spécialisés, 6 éducatrices PJJ.

4. Résultats observés – Indicateurs

Expression orale / verbale

- **Situation initiale** : timidité, retenue, difficultés d'élocution (handicap), irrégularités à Luynes.
- **Évolutions** : prise de parole croissante ; exercices plébiscités.
 - EPM : « *Tu es la seule activité où on monte de nos cellules sans se prendre la tête.* »
 - Luynes : « *Je ferai tout pour que mes enfants ne vivent pas la même vie de merde...* »
- **Analyse** : stratégie du sac vide → création d'espaces sécurisés, rôle cathartique des ateliers.

Expression corporelle / artistique

- **Situation initiale** : réticence des collégiens, blocages corporels en prison.
- **Méthode** : redéfinir la danse comme mouvement, valoriser ceux qui osent.
- **Évolutions** : désinhibition progressive, improvisations, créations chorégraphiques.
- **Analyse** : levée des inhibitions → créativité collective.

Cohésion de groupe / dynamique collective

- **Situation initiale** : séparation filles/garçons, réserves en détention.
- **Méthode** : « création de l'espace de travail », coopération entre profils opposés.
- **Évolutions** : mixité renforcée, amitiés inter-structures, échanges bienveillants.
- **Exemples** : détenue émue en voyant une collégienne aider une résidente handicapée ; échanges croisés sur les parcours de vie.
- **Analyse** : ateliers = lieux de solidarité et de reconnaissance mutuelle.

Appropriation du projet

- **Situation initiale** : au collège, deux groupes massifs fusionnés rapidement ; engagement collectif au foyer et en prison.
- **Évolutions** : rôles assumés avec constance.
 - Logisticien à l'EPM (gestion de la musique).
 - Porte-parole aux Baumettes.
 - Installation autonome de l'écran vidéo par les jeunes.
 - Mobilisation des résidents au foyer pour rassembler les retardataires.
- **Analyse** : appropriation collective forte, sauf à Luynes (contrainte institutionnelle).

5. Tableau d'indicateurs

Indicateur	Situation initiale	Évolutions observées / résultats
Présence / participation	Collège : 21 élèves EPM : 6 Baumettes : 6 Foyer : 11 Luynes : irrégulier	Collège : 100% présents, 6 rôles principaux EPM : 6/6 présents, 3 rôles + 1 logisticien Baumettes : 3/6 présentes, 1 porte-parole Foyer : 6/11 présents, 2 rôles principaux Luynes : sessions perturbées
Expression orale	Timidité, retenue, difficultés d'élocution, irrégularité à Luynes	Participation croissante, débats riches, témoignages marquants
Expression corporelle	Réticence, blocages corporels	Désinhibition progressive, improvisations, créations collectives
Cohésion	Séparation filles/garçons, réserves, hésitation	Coopération filles/garçons, amitiés inter-structures, échanges bienveillants
Appropriation	Engagement inégal, refus de danser	Rôles assumés (chorégraphe adjoint, logisticien, porte-parole), entraide, initiatives autonomes

6. Difficultés rencontrées

- Absences ou libérations anticipées de participants.
- Annulations liées à des mouvements pénitentiaires nationaux.
- Sous-effectif professionnel à Luynes.
- Fatigue ou santé fragile de certains résidents handicapés.

7. Perspectives

- Consolider la méthodologie multi-sites.
- Renforcer les échanges inter-publics (handicapés ↔ collégiens ↔ détenus).
- Intégrer davantage les professionnels accompagnants comme participants actifs.
- Valoriser les productions dans un cadre institutionnel élargi (DRAC, Ville, Région).

Une pratique développée dans des contextes variés

- Plus de **25 années** d'expérience de terrain
- Plus de **500 heures** d'ateliers et d'accompagnements
- Plus de **300 participants** accompagnés
- Une vingtaine de **structures partenaires**
- Des interventions conduites dans **5 grands secteurs d'activité**

Une démarche appelée à se transmettre

Les repères présentés dans ce document ne constituent pas l'aboutissement d'un parcours, mais les fondations d'une pratique en constante évolution.

Depuis plus de vingt-cinq ans, chaque contexte de travail, chaque rencontre et chaque projet ont contribué à faire évoluer la démarche A.C.T. — *Art pour Chacun et pour Tous*. Cette évolution s'est construite par l'expérimentation, l'analyse des pratiques, la coopération avec les équipes professionnelles et le dialogue avec les institutions.

Aujourd'hui, cette expérience ne se limite plus à la conduite de projets artistiques et socio-éducatifs. Elle ouvre également des perspectives de transmission, de formation, d'accompagnement des professionnels et de développement de nouvelles coopérations entre les secteurs culturel, éducatif, sanitaire, médico-social et judiciaire.

Mon ambition demeure inchangée : mettre l'art au service des personnes, des équipes et des territoires, afin de favoriser la participation, la coopération et l'inclusion.

Les repères rassemblés dans ce document témoignent d'un parcours déjà construit. Ils constituent surtout le point d'appui d'une démarche appelée à continuer de grandir, de se partager et de se transmettre.



L'art ne transforme pas le monde à lui seul. Il transforme les rencontres qui permettent au monde de changer.